

mon sens, les pêcheurs sont très bien protégés, puisque nous leur donnons accès au fonds d'indemnisation. Je ne changerai pas mon fusil d'épaule dans le cas du bill C-48, mais je ne me suis jamais dérobé à mes obligations en vertu de la loi concernant les pêcheries. Si je constate que les pêcheurs sont mal protégés par cette loi, j'ai d'autres pouvoirs en réserve.

Mme le Président: Le député d'Assiniboine.

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'avais une question pour le ministre des Affaires des anciens combattants, mais il a quitté la Chambre avant la fin de la période des questions. J'aimerais donc avoir l'occasion de le questionner lundi.

* * *

● (1200)

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST

L'ANNONCE DU VERSEMENT DES CRÉDITS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il n'est pas sans savoir que l'accord énergétique avec les provinces de l'Ouest rapportera au gouvernement au-delà de 60 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Le ministre sait aussi que le gouvernement s'était engagé à contribuer au Fonds de développement de l'Ouest, mais nous apprenons maintenant que la contribution a été réduite de 50 p. 100, qu'elle ne sera plus que de deux milliards de dollars. Les habitants de l'Ouest ne nourrissent plus aucun espoir d'obtenir cet argent. Ils ont fini par comprendre la signification du mot "éternité".

A propos de l'annonce relative au Fonds de développement de l'Ouest, le ministre peut-il nous dire exactement quand nous pouvons nous attendre à recevoir cet argent et quand auront lieu les consultations avec les gouvernements de l'Ouest afin qu'on puisse annoncer le versement de cette somme dérisoire aux provinces de l'Ouest?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis étonné d'entendre le député dire qu'une somme de deux à quatre milliards est dérisoire.

Une voix: Où est-elle?

M. MacEachen: A mon avis, cela donne une bonne idée de son intelligence et du sérieux avec lequel on peut prendre ses interventions.

Une voix: Vous dépensez une somme comme celle-là en dix jours.

M. MacEachen: En réponse directe à la question, je signale que les paramètres du Fonds de développement de l'Ouest ont été établis dans le budget d'octobre dernier. Si le député veut bien revoir le budget pour se rafraîchir la mémoire, il constatera qu'il a déformé la réalité dans la question qu'il vient de poser.

Travaux de la Chambre

J'ai déjà dit que le Fonds de développement de l'Ouest existe encore. S'il doit être modifié ou confirmé, je l'annoncerai dans le budget, comme je l'ai fait l'an dernier.

LES SOMMES AFFECTÉES AU FONDS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): La somme de 2 milliards de dollars représente une somme importante, mais c'est dérisoire par rapport à l'argent que le gouvernement retire de l'ouest du Canada. Voilà ce que je voulais dire. Pour employer un terme de golf, le ministre et le gouvernement se trouvent dans une mauvaise assiette. Le ministre le sait. D'après les prévisions budgétaires déposées à la Chambre au mois de février, une somme de 350 millions de dollars est censée être affectée au Fonds de développement de l'Ouest. Aucune précision n'a été donnée à propos de cette somme. Quand pouvons-nous espérer en avoir? Durant la prochaine année financière ou juste avant les prochaines élections?

Une voix: Aux prochaines élections.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne comprends pas ce que le député veut dire en réclamant des précisions. Il devrait préciser un peu ses questions pour que je puisse y répondre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

PÉTITIONS

M. PAPROSKI—VIA RAIL—LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS—DÉPÔT DU RAPPORT DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le quatre-vingt-onzième rapport du greffier des pétitions dans lequel il déclare avoir examiné la pétition présentée par le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) et l'avoir trouvée conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Nielsen: Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet de l'échange que le leader parlementaire du gouvernement et moi-même avons eu hier au sujet du jour du Souvenir. Depuis, le ministre des Travaux publics a avancé une date assez définitive pour la présentation du budget.

Peut-être le ministre des Finances pourrait-il rester un moment. Bien que je lui demande de rester pour répondre à mon rappel au Règlement, madame le Président, le ministre a quitté la Chambre. Il est toujours derrière le rideau.

Une voix: Il se cache.

M. Nielsen: Peut-être.